

Budget 2023 : des choix responsables guidés par une vision ambitieuse

Québec, le 28 novembre 2022 – La Ville de Québec a présenté aujourd'hui son budget 2023. En augmentation de 116,4 M\$ par rapport à l'exercice précédent, ce budget de fonctionnement de 1 772,2 M\$ s'appuie sur des choix responsables guidés par une vision ambitieuse. Il assure le rehaussement des services qui seront rendus aux citoyens en 2023, tout en accélérant le déploiement d'actions liées au développement durable.

De la hausse de 116,4 M\$ annoncée, un montant de 45,8 M\$ est destiné à la bonification des services aux citoyens. Ces ajouts concernent notamment la gestion des matières résiduelles et la biométhanisation (18,2 M\$), le déneigement (10 M\$), l'entretien des voies de circulation (4,4 M\$), la sécurité urbaine (2,5 M\$) ainsi que l'amélioration de l'offre de loisirs (0,8 M\$). En outre, la Ville compte également accélérer ses aides au développement de logement social et abordable et avancer activement dans le déploiement d'une offre de mobilité active et collective.

« Ce budget nous donne les leviers nécessaires pour relever les défis qui nous attendent, notamment en matière de logements sociaux, de protection de l'environnement et de mobilité partout sur notre territoire, a déclaré M. Bruno Marchand, maire de Québec. Dans le contexte économique actuel, ce grand virage vers un développement plus durable de la Ville de Québec nécessite une gestion exemplaire des finances publiques, ainsi que le respect de la capacité financière des citoyens. »

Hausse des taxes limitée à 2,5 %

En 2023, le taux d'indexation des taxes résidentielles et non résidentielles est limité à 2,5 %. Cette limitation permet de soutenir les citoyens et les entreprises pour contrer l'inflation annuelle moyenne de 5,6 %, une inflation inégalée depuis 30 ans.

Contrôle des dépenses

La Ville prévoit également un contrôle responsable de ses dépenses. Pour une deuxième année consécutive, l'augmentation des dépenses avant les ajouts de services aux citoyens (4,2 %) est inférieure à l'indice des prix à la consommation (5,6 %). Des efforts additionnels de compressions de dépenses de 11,2 M\$ contribuent à l'atteinte de l'équilibre budgétaire, et ce, sans affecter les services.

Préparer la ville aux impacts des changements climatiques

Pour faire face aux changements climatiques, la Ville annonce aussi la création d'une réserve, dotée de 15 M\$ dès 2023, qui pourra être utilisée pour assurer la pérennité et le développement des grandes infrastructures de son territoire. Cette réserve permettra d'accumuler un montant de 300 M\$ d'ici 2028.

Un cadre financier bonifié pour 2023-2032

Pour augmenter la prévisibilité et parfaire la planification de ses investissements dans un contexte d'incertitude économique et climatique, la Ville fait désormais le choix de présenter une planification de ses investissements sur une période de dix ans.

Certaines des cibles du cadre financier sont également améliorées. C'est notamment le cas des ratios de la dette et du service de la dette sur les revenus de fonctionnement. Ils passeront respectivement de 89,1 % à 70 % et de 14,6 % à 10 % d'ici 2032.

Une diminution de la dette nette pour une huitième année consécutive

Le budget prévoit la poursuite de la diminution de la dette nette pour une huitième année consécutive, avec une baisse de 4,7 M\$ en 2023, pour se situer à 1 539,1 M\$. Depuis 2016, cela représente une diminution totale de 131,4 M\$.

En septembre 2022, la firme *Moody's Investors Service* a réaffirmé la notation de crédit de la Ville à Aa2. Elle souligne à nouveau l'application de politiques rigoureuses en matière de gestion de la dette.

Les détails concernant le budget 2023 sont accessibles au ville.quebec.qc.ca/budget.

Annexe : Variations budgétaires

- 30 -

Source : **Emilie Raymond**
Service des communications
418 641-6210
emilie.raymond@ville.quebec.qc.ca

Entrevues : **Thomas Gaudreault**
Attaché de presse
Cabinet de la mairie
418 456-2282
thomas.gaudreault@ville.quebec.qc.ca

2022 - 587 – COM